

Lausanne, le 4 mai 1872

Autor(en): **L.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 18

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181850>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 4 mai 1872.

Notre collaborateur, M. L. Croisier, à St-Triphon, nous communique les lignes suivantes contenant quelques considérations générales sur les noms de famille; elles serviront en quelque sorte d'introduction à une série d'articles intitulés : *Les noms de famille et le patois*, dont nous commencerons la publication dans notre prochain numéro. Ce travail, résultat de quelques recherches faites par M. Croisier, est sans doute encore bien incomplet; aussi serons-nous très reconnaissants envers ceux de nos lecteurs qui voudront bien lui transmettre les renseignements qu'ils pourraient posséder sur cet intéressant sujet.

On a beaucoup écrit sur les noms de famille, sur leur origine et l'époque de leur formation.

Les savants ont demandé sur ce point des explications au latin, au grec, au celtique, au sanscrit; on a fouillé les poussiéreuses archives, déchiffré les vieux documents, interprété les vieilles chartes.

Outre une valeur historique incontestable, ces patientes recherches ont eu pour résultat, d'abord, de refaire une virginité à des familles éteintes depuis longtemps; ensuite de redonner un nouveau lustre à des noms historiques; puis, d'enorgueillir certains personnages, absolument roturiers, du reste, en leur montrant, sur la route parcourue par leur généalogie, une échappée brillante sur une lignée illustre.

Dans un travail sur les noms de famille, publié récemment à Vevey, l'auteur dit :

« Dans la recherche sur l'origine des familles et par conséquent des *noms*, il faut surtout s'en tenir à la vérité historique. »

A mon tour je dirai :

Pour découvrir cette vérité historique, il faut non seulement de l'érudition et une étude opiniâtre, mais surtout le concours autrement précieux de la bonne foi.

Trop souvent des calculs intéressés, une coupable complaisance ou un secret sentiment de jalousie ou même de vengeance ont égaré des hommes d'ailleurs savants, dans leurs recherches sur les noms de famille.

Au surplus, ces matières sont si controversables, cette étude est tellement hérissée de difficultés, qu'on ne doit en tirer des conclusions qu'avec une extrême circonspection.

Dans notre pays dont la constitution consacre l'égalité entre les citoyens et l'abolition des privilèges de naissance ou de famille, il est au moins puéril, pour ne pas dire ridicule, d'entourer certains noms d'une auréole et d'en envelopper d'autres de préjugés.

Nous, Vaudois, si chatouilleux à l'endroit de notre indépendance, ne nous surprenons-nous pas quelquefois à courber notre front démocratique devant un nom pompeux? Bien plus, n'y a-t-il pas même chez nous, républicains austères, bon nombre de familles qui à cause du nom qu'elles portent, se croient d'un sang supérieur à celui du commun des mortels?

Loin de nous la pensée de fouler aux pieds notre histoire, de prêcher l'oubli de nos gloires nationales, mais ce que je tiens à établir, c'est que l'homme n'est vraiment grand que par ses mérites, n'est vraiment noble que par le cœur et ne doit aspirer à l'immortalité que par sa supériorité intellectuelle.

Que ceux qui ont des titres nobiliaires, des parchemins et des blasons, les conservent pieusement comme des souvenirs de famille, mais qu'ils oublient aussi que ces actes donnaient des droits et des prérogatives.

Le rapprochement des classes est aujourd'hui plus que jamais une nécessité absolue; il faut le vouloir franchement, et nous résoudrons ainsi naturellement et sans secousses, à l'ombre de nos lois libérales, ce problème, plus sérieux qu'on ne le pense, posé à tous les peuples civilisés et qu'on appelle la *question sociale*.

Thermes de Lessus.

L. C.

La perruque d'un professeur.

M. le pasteur Félix Chavannes racontait toujours avec beaucoup d'entrain l'anecdote suivante :

« J'assistais un jour, dans une de nos cures de campagne, à l'un de ces repas homériques dont la tradition sera trop tôt perdue, et qui se faisaient à l'occasion des visites d'églises.

» Nous étions arrivés au moment où la conversation roulait agréablement d'un bord à l'autre de ce fleuve de paroles bourdonnantes et entrecoupées que le Dézaley, le Tartegnin laissent, en souriant, déborder de leur coupe avec leur chaude liqueur. On fut bientôt sur le terrain des réminiscences de collège. Du collège à l'académie il n'y a qu'un pas;